

Il faut partager les richesses, maintenant !

17 février 2022



Le retour de l'inflation n'est plus une hypothèse mais une réalité. Sur

les 12 derniers mois, elle est, selon l'Insee, de 2,6% et les prévisions pour les 6 premiers mois de 2022 sont de 3,4%.

Concrètement, les charges quotidiennes pour la population explosent, particulièrement le prix de l'énergie

avec un carburant qui flirte avec les 2€ le litre !!! Il n'est pas rare d'entendre des personnes déclarer devoir « prendre de l'argent sur le livret A pour faire le plein », quand on a la possibilité d'avoir de l'épargne, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Tant que des alternatives écologiques à la voiture ne sont pas offertes à la population, ceci a un impact important pour une grande partie de la population ! Les personnes qui basculent dans la précarité voire la pauvreté sont de plus en plus nombreuses, et le nombre de personnes devant recourir à l'aide alimentaire pour survivre augmente.

Des bénéfices indécents

Dans le même temps les grandes entreprises du CAC 40 communiquent sur leurs profits pour l'année 2021 :

- Bénéfices des banques françaises en 2021 : 31 milliards d'euros !
- Bénéfices de Total énergie en 2021 : 15 milliards d'euros !
- Bénéfices de LVMH en 2021 : 12 milliards d'euros

Et la liste n'est pas exhaustive. Ces résultats ont été obtenus uniquement grâce aux travailleuses et travailleurs et pendant une période de pandémie pendant laquelle ce sont les entreprises qui ont très largement bénéficié du fameux

« quoi qu'il en coûte » sans aucune condition sociale ou environnementale en contrepartie. Après le CICE et autres subventions ou allègements de cotisations sociales aux entreprises, **ce sont des milliards d'euros qui ont été subtilisés à la population.**

Pas ou peu d'augmentation

Qu'en est-il du partage avec les salarié-es ? Dans la plupart des secteurs d'activités, les augmentations générales des salaires sont régulièrement inférieures à l'inflation, les entreprises préférant les augmentations individuelles « à la tête du client » comme on dit vulgairement. Et ce ne sont pas quelques « primettes » versées ici ou là qui vont améliorer durablement la situation des salarié-es. Quant au Smic, il a augmenté de 0,9%, très loin du montant de l'inflation, ce qui va encore aggraver la situation ! Les fonctionnaires si encensé-es durant la pandémie, sont aussi oublié-es, avec quelques primes pour les soignant-es ou enseignant-es (peu et pas tous et toutes), et un point d'indice qui n'a toujours pas été augmenté depuis près de 10 ans, tandis que les contrats précaires se multiplient dans la fonction publique.

Construire la mobilisation

Cette indécence assumée par les grands patrons n'est plus supportable. La colère qu'elle provoque dans la population est légitime. Nous devons nous rassembler pour mettre fin à ces injustices et créer le rapport de force nécessaire pour un réel partage des richesses et conquérir notre dû.

L'Union syndicale Solidaires, dans le cadre d'une intersyndicale interprofessionnelle, continue de construire la mobilisation :

- **Toutes et tous en grève le 8 mars** pour le droit des femmes, notamment pour obtenir l'égalité salariale et la revalorisation des métiers les plus féminisés.
- **Toutes et tous en grève le 17 mars** pour les salaires, les pensions, les minimas sociaux.



il faut partager les richesses, maintenant !

Le retour de l'inflation n'est plus une hypothèse mais une réalité. Sur les 12 derniers mois, elle est, selon l'Insee, de 2,6% et les prévisions pour les 6 premiers mois de 2022 sont de 3,4%.

Concrètement, les charges quotidiennes pour la population explosent, particulièrement le prix de l'énergie avec un carburant qui flirte avec les 2€ le litre !!! Il n'est pas rare d'entendre des personnes déclarer devoir « prendre de l'argent sur le livret A pour faire le plein », quand on a la possibilité d'avoir de l'épargne, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Tant que des alternatives écologiques à la voiture ne sont pas offertes à la population, ceci a un impact important pour une grande partie de la population ! Les personnes qui basculent dans la précarité voire la pauvreté sont de plus en plus nombreuses, et le nombre de personnes devant recourir à l'aide alimentaire pour survivre augmente.

Des bénéfices indécents

Dans le même temps les grandes entreprises du CAC 40 communiquent sur leurs profits pour l'année 2021 :

- Bénéfices des banques françaises en 2021 : 31 milliards d'euros !
- Bénéfices de Total énergie en 2021 : 15 milliards d'euros !
- Bénéfices de LVMH en 2021 : 12 milliards d'euros

Et la liste n'est pas exhaustive. Ces résultats ont été obtenus uniquement grâce aux travailleuses et travailleurs et pendant une période de pandémie pendant laquelle ce sont les entreprises qui ont très largement bénéficié du fameux « quoi qu'il en coûte » sans aucune condition sociale ou environnementale en contrepartie. Après le CICE et autres subventions ou allègements de cotisations sociales aux entreprises, **ce sont des milliards d'euros qui ont été subtilisés à la population.**

Pas ou peu d'augmentation

Qu'en est-il du partage avec les salarié-es ? Dans la plupart des secteurs d'activités, les augmentations générales des salaires sont régulièrement inférieures à l'inflation, les entreprises préférant les augmentations individuelles « à la tête du client » comme on dit vulgairement. Et ce ne sont pas quelques « primettes » versées ici ou là qui vont améliorer durablement la situation des salarié-es. Quant au Smic, il a augmenté de 0,9%, très loin du montant de l'inflation, ce qui va encore aggraver la situation ! Les fonctionnaires si encensé-es durant la pandémie, sont aussi oublié-es, avec quelques primes pour les soignant-es ou enseignant-es (peu et pas tous et toutes), et un point d'indice qui n'a toujours pas été augmenté depuis près de 10 ans, tandis que les contrats précaires se multiplient dans la fonction publique.

Construire la mobilisation

Cette indécence assumée par les grands patrons n'est plus supportable. La colère qu'elle provoque dans la population est légitime. Nous devons nous rassembler pour mettre fin à ces injustices et créer le rapport de force nécessaire pour un réel partage des richesses et conquérir notre dû.

L'Union syndicale Solidaires, dans le cadre d'une intersyndicale interprofessionnelle, continue de construire la mobilisation :

- **Toutes et tous en grève le 8 mars** pour le droit des femmes, notamment pour obtenir l'égalité salariale et la revalorisation des métiers les plus féminisés.
- **Toutes et tous en grève le 17 mars** pour les salaires, les pensions, les minimas sociaux.

**31 rue de la Grange
aux belles
75 019 Paris**

Téléphone 33 1 58 39 30 20

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**



Lire aussi : Voir la rubrique consacrée à notre campagne Urgence salaires

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://ancien.solidaires.org/Il-faut-partager-les-richesses-maintenant>